

927617/1811

Justice de Paix

Craonne, le 10 aout 1877

DU CANTON

DE CRAONNE

(Aisne)

Mon cher collègue,

Nous avons à régler entre nous une querelle de famille. Vous avez été moins que gracieux pour moi dans votre article contre M<sup>r</sup> Bertrand et si je n'éprouvais quelque satisfaction d'avoir été échiné en si bonne compagnie, il y a déjà longtemps que je vous aurais rendu une fesse pour un pois. Mais la réponse que je vous avais faite, après avoir lu votre article, était tellement à l'emporte pièce que je vous deshabillais tout à fait, et vous faisais trop voir que j'avais bec et ongles. Nous sommes trop peu de préhisto-

-riciens pour nous manger les uns les autres. Nous ne devons pas donner ce spectacle à une galerie qui ne demande pas mieux que de rire à nos dépens. Vous me l'avez pourtant donné, belle avec votre supposition de 4 individus habitant la grotte de Gourdan pendant 300 ans. Vraiment on ne peut laisser passer de pareilles bouffes qui ont la prétention d'être sérieuses; et si je ne veux pas vous griffer au sang, vous trouverez bon que je vous enlève un peu d'épiderme. Vous ne perdrez pas pour attendre. Je dois vous prévenir en loyal adversaire. Ceci étant dit, devait vous être dit avant que je ne vous fasse les propositions suivantes, car il ne faut jamais tromper personne.

Sacaze et moi nous allons fouiller les tumuli d'Arzac. Voulez vous pour les matériaux la primeur de la découverte. Sacaze est d'accord avec moi pour vous l'offrir. Il y aura des

figures à faire. Naturellement je ne veux  
 en payer qu'une faible part. Il y aura  
 un plan que j'ai demandé à Bordenave,  
 et qui figurera à l'exposition d'anthropo-  
 -logie. Vous en aurez également si vous le  
 voulez la primeur.

Enfin, nous allons faire le plan mi-  
 -nutieusement exact de la montagne  
 d'Espirup avec ses cromlechs et ses alignements.  
 Si vous voulez que nous vous fassions une  
 tartine avec des plans et des monuments de  
 pierre, relevés très exactement, ceux-ci à <sup>reproduire</sup>  
 vos frais, nous vous la ferons en y  
 mettant fort peu d'imagination, sachant  
 que cet ingrédient n'est pas à votre usage  
 et vous cause des nausées, quand l'innagi-  
 -nation ne provient pas de vous comme  
 lors qu'il s'agit de la célèbre lacune.

922 6 17/1814

Je ne vous ai pas envoyé de <sup>nouveaux</sup> zincs Gillet  
pour les gravures de Gourdon et de  
Lortet parce que je sais que mon article,  
que je publierai à mes frais en réponse à vos  
gracieuses lettres, vous mettra de mauvais  
humeur. Mais si vous avez le bon esprit  
de ne pas vous fâcher, je pourrai vous  
envoyer nombre de nouveaux zincs,  
représentant des animaux dont j'ai la  
prétention de déterminer l'espèce

En attendant que je vous écrive  
un peu à mon tour, je vous serre  
affectueusement la main.

E. Diettey